



Terre de liens a été créée, en 2003, pour **faire du développement d'une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement l'affaire de tous**, et non du seul monde agricole. Située au croisement entre les politiques publiques (aménagement du territoire, politique foncière, agriculture, écologie), et l'implication privée et citoyenne par la finance solidaire, Terre de liens souhaite porter et nourrir un débat public sur les liens entre les formes de propriété, les modes d'agriculture et la préservation des écosystèmes. Sa charte

fondatrice lui fixe pour objectifs de favoriser l'installation d'agriculteurs pratiquant une agriculture durable, de mobiliser les citoyens en faveur du maintien d'une agriculture écologique, de proximité et de créer de nouvelles solidarités entre urbains et ruraux et entre générations, et d'inventer de nouvelles manières d'acquérir et de gérer la terre en commun.

Pour remplir ses missions, Terre de liens a mis en place **des moyens d'action innovants**, pour financer l'acquisition de terres agricoles et créer des dynamiques territoriales fortes. La Foncière, une société en commandite par actions, permet de collecter de l'épargne auprès des citoyens afin d'acheter des fermes. C'est l'une des rares entreprises d'économie solidaire à avoir obtenu l'agrément de l'autorité des marchés financiers pour procéder à des appels publics à l'épargne. Les citoyens peuvent décider de dédier leur épargne à une région ou à un projet particulier. La Fondation, reconnue d'utilité publique, recueille des dons et legs auprès de particuliers. Elle peut également recevoir des dons de collectivités locales, et d'entreprises. Dans tous les cas, les terres acquises par la Foncière et la Fondation sont confiées en location à des fermiers dont le projet offre des garanties en matière d'équilibre agronomique, de viabilité économique, d'insertion locale et de préservation de l'environnement.

Des garanties particulières sont données aux actionnaires et donateurs sur les aspects environnementaux, puisque tous les agriculteurs sont en agriculture biologique ou biodynamique. Par ailleurs, Terre de liens signe avec chaque fermier un bail rural environnemental. Ces baux, créés par le Grenelle de l'environnement initialement au bénéfice des collectivités et dont Terre de liens a obtenu de pouvoir être titulaire, incluent dans le bail des clauses relatives à la gestion environnementale des terres. Ils permettent à Terre de liens d'amener les fermiers à s'engager dans des pratiques bénéfiques aux ressources naturelles et à la biodiversité (entretien des haies, bosquets et terrasses, non retournement des prairies, diversification de l'assolement, etc.).

Outre ses outils financiers, Terre de liens s'attache également mobiliser les citoyens, les acteurs du monde agricole, rural et environnemental, et les collectivités locales afin de créer des dynamiques territoriales fortes. Par des réunions publiques d'information et de sensibilisation, des formations, l'accompagnement technique de collectivités, Terre de liens amène les citoyens et les acteurs du territoire à s'emparer de la question foncière, à mobiliser des terres et du bâti, et à accompagner l'installation ou le maintien d'agriculteurs.

En 8 ans, l'action de Terre de liens a obtenu **des résultats considérables**. D'emblée, Terre de liens a suscité un formidable engouement, dépassant largement les prévisions de ses fondateurs. Depuis la création de la Foncière en

2007 et de la Fondation en 2012, plus de 42 millions d'euros ont été collectés auprès de 12 000 épargnants et donateurs solidaires. Fin 2014, Terre de liens avait ainsi acquis 130 fermes, qui auraient sinon été vouées à l'agrandissement des exploitations voisines. Sur ces fermes, 180 paysans et paysannes ont pu s'installer ou maintenir leurs activités. Avec 290 emplois agricoles et non agricoles sur quelque 2500 hectares de terres, les fermes de Terre de liens se situent bien au-delà de la moyenne nationale de 0,05 agriculteur par hectare.

Terre de liens a également créé une dynamique collective forte permettant une réappropriation citoyenne des questions d'agriculture écologique et de proximité. L'ampleur de la contribution financière des actionnaires et donateurs, mais aussi la formidable mobilisation de centaines de bénévoles sur tout le territoire, témoignent de l'intérêt des citoyens à agir contre la disparition des terres agricoles et l'intensification de l'agriculture et pour orienter leur usage. Cette action, si elle reste modeste en nombre d'hectares ou d'installations agricoles, suscite et alimente un vrai débat public sur les responsabilités individuelles et collectives quant à l'avenir de nos campagnes. Les collectivités locales sollicitent ainsi de plus en plus fréquemment Terre de liens, pour lui proposer des terres, les accompagner dans la mobilisation de leurs réserves foncières, ou bénéficier d'un appui pour installer un agriculteur bio.

Enfin, Terre de liens est un des rares lieux d'articulation entre écologie et agriculture. À travers ses orientations politiques et ses pratiques (choix de soutenir une agriculture biologique et paysanne, usage des baux ruraux environnementaux, sensibilisation au rôle de protection environnementale des terres agricoles), Terre de liens contribue à éclairer et incarner les liens intimes entre les modes d'usage de la terre et l'état des sols, des eaux, de la biodiversité, des paysages, de l'alimentation et de la santé publique. À ce jour, l'ensemble des surfaces acquises et gérées par Terre de liens sont certifiées en agriculture biologique ou biodynamique, ou en cours de conversion.